

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENÇA**

Département des  
HAUTES-ALPES

Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Suffrage exprimé : 7

DELIBERATION N°03-2019

Séance du 03 JANVIER 2019



L'an deux mille dix-neuf le jeudi 03 janvier à 17h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 21 décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre.

**Absents excusés:** Mme BLANC Danielle (pouvoir donné à M. MEYSSONNIER Gérard), Mme STEFANI Noëlle (pouvoir donné à M. COSTORIER Rémi)

**Absent :** M. FAURE Jean-Claude

**Objet :** Travaux réseaux eau

Le maire informe les membres présents que le conseil municipal doit prendre une délibération par rapport aux travaux urgents concernant l'interconnexion avec le réseau d'eau de Barcillonnette qui ont été réalisés fin 2017 début 2018.

Ces travaux d'un montant de 35 044 € HT ont été engagés rapidement par Mr le Maire vu l'urgence de la situation, par l'entreprise ABRACHY. Bien que le conseil soit été informé, aucune délibération n'avait été prise pour accepter le devis.

Le conseil municipal de Lardier et Valença après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- accepte le devis de l'entreprise ABRACHY
- donne délégation au Maire pour signer celui-ci.

Le Maire

Rémi COSTORIER